

SPED1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences de
la population et du développement**A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **sped1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Evaluation au cours de la formation	7
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7

SPED1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences de la population et développement.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction de votre parcours antérieur, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études.

SPED1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année préparatoire fournit à certaines catégories d'étudiants (cfr "admission à la formation") le complément qui prépare les enseignements du Master en Sciences de la Population et du Développement. Ce complément poursuit principalement deux objectifs : assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux instruments nécessaires pour les études en Master (analyse statistique, anglais, logiciels informatiques de base, etc.) ; assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes du Master en Sciences de la Population et du Développement.

SPED1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

L'année préparatoire est constituée de 60 crédits maximum.

o Cours de base

○ LHUSO1125	Séminaire de travail universitaire en sciences humaines et sociales <i>Les étudiants ne suivent que la 1ère partie du cours au Q1</i>	Luc Courtois, Jacinthe Mazzocchetti, null SOMEBODY, Pierre Tilly (supplé Luc Courtois)	30h+15h	3 Crédits	1 + 2q
○ LESPO2102	Statistiques	Dominique Deprins	30h+15h	4 Crédits	1q
○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains <i>au Q1</i>	Jean De Munck, Mathieu de Nanteuil, Hugues Draelants, Grégoire Lits (supplé Jean De Munck)	40h	5 Crédits	1 ou 2q
○ LESPO2100	Economie politique	Alain De Crombrugge de Picquendaele	30h+15h	4 Crédits	1q
○ LESPO1114	Sciences politiques <i>au Q1 chez M. Reuchamps</i>	Pierre Baudewyns, Vincent Legrand, Gaëlle Pellon, Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q

o Au choix

⊗ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	2q
⊗ LPOLS1112	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	30h+15h	4 Crédits	2q

⊗ Epistémologie et méthode qualitative

○ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Mathieu Berger	25h+20h	4 Crédits	1q
○ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q

o Un cours parmi

⊗ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	30h	4 Crédits	2q
⊗ LESPO1321	Ethique économique, sociale et politique	Philippe Van Parijs	20h+10h	3 Crédits	1q
⊗ LCOPS1124	Philosophie <i>au Q1 chez N. Monseu</i>	Nathalie Frogneux, Danielle Lories, Stéphane Mercier (supplé Danielle Lories), Christophe Perrin	30h	5 Crédits	1 ou 2q

⊗ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine au Q2 chez P. Servais	Paul Servais, Pierre Tilly	30h	5 Crédits	2q
⊗ LECGE1121	Histoire économique et sociale au Q1 chez P. Servais	Paul Servais, Jean-Marie Yante (coord.)	30h	4 Crédits	1q

o Cours de langue

Un cours parmi

⊗ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie au Q2	Catherine Avery (suppléante) Charlotte Peters), Timothy Byrne, Estelle Dagneaux, Eléonore de broux, Aurélié Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Dominique François, Marielle Henriët, Carlo Lefevre, Sandrine Mulkers (coord.), Charlotte Peters, Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Anne-Julie Toubeau, Albert Verhaegen	30h	3 Crédits	1 ou 2q
⊗ LESPA1330	Español general para Ciencias políticas y sociales - nivel intermedio - parte 1 q1+q2	Natalia Jeronimo Alonso, Osvaldo Serey Mendoza	45h	3 Crédits	1 + 2q

o Cours spécifiques

5 cours au choix parmi

⊗ LSPED1211	Introduction à la démographie	Bruno Schoumaker	30h	5 Crédits	1q
⊗ LSPED1212	Analyse du développement	Sophie Charlier, Isabel Yépez Del Castillo (coord.)	30h	5 Crédits	1q
⊗ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	An Ansoms	30h	5 Crédits	2q
⊗ LSPED1214	Enjeux et défis démographiques du 21ème siècle	Philippe Bocquier, Catherine Gourbin	30h	5 Crédits	1q
⊗ LSPED1215	Genre et sociétés	Laura Merla, Ester Lucia Rizzi (coord.)	30h	5 Crédits	2q
⊗ LSPED1221	Interactions entre population, environnement et développement	Sabine Henry	30h	5 Crédits	2q

SPED1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

1) Les étudiants porteurs d'un grade académique de type court délivré hors université, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès au Master en Sciences de la Population et du Développement à l'université après réussite d'une année préparatoire de maximum 60 crédits (passerelle de catégorie 1) :

- BA en assurance (C)
- BA en sciences administratives et gestion publique (C)
- BA en commerce extérieur (C)
- BA éducateur(trice) spécialisé en accompagnement socio-éducatif (C)
- BA-AESI en mathématiques (C)
- BA-AESI en sciences économiques et sciences économiques appliquées (C)
- BA-AESI en sciences humaines : géographie, histoire et sciences sociales (C)
- BA assistant(e) sociale(e) (C)
- BA conseiller(ère) social(e) (C)
- BA en écologie sociale (C)
- Spécialisation en santé communautaire (C)
- BA en agronomie (C)
- BA en secrétariat de direction (C)
- BA en gestion des transports et logistique d'entreprise (C)

2) Les étudiants porteurs d'un grade académique de bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long ont accès au Master en Sciences de la Population et du Développement à l'université après une procédure d'admission (passerelle de catégorie 2).

A l'issue de la procédure d'admission, le jury :

- ou bien autorise l'accès immédiat de l'étudiant en première année du Master sans que son programme ne puisse dépasser 75 crédits (60 crédits du Master + 15 crédits complémentaires)
- ou bien conditionne l'accès aux Masters par la réussite d'une année d'études préparatoire de maximum 60 crédits dont le contenu sera défini par le jury au cas par cas.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Pour les étudiants de la première catégorie, toute demande d'admission doit être introduite auprès du Secrétariat de premier cycle de la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures.

Pour les étudiants de la seconde catégorie, toute demande d'admission doit être introduite auprès du Responsable académique du programme par l'intermédiaire du Secrétariat du Département des Sciences de la Population et du Développement. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années supérieures antérieures.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation formative se réalise de manière continue au travers d'exercices et de travaux.

L'évaluation certificative prend la forme d'examens écrits ou oraux.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La réussite de l'année préparatoire est la condition suffisante et nécessaire à l'accès au Master en Sciences de la Population et du Développement pour les passerelles de catégorie 1 et pour certains étudiants de passerelle de catégorie 2. Elle ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Bruno Schoumaker](#)

Jury

Président du Jury : **Olivier Servais**

Secrétaire du Jury : **Daniel Bodson**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Frédérique Rotsaert**